



Le mot du Maire

Avec 19 000 passagers transportés sur le bac en 2023, c'est encore un succès que je partage avec vous qui êtes nombreux à nous faire savoir votre satisfaction partagée avec les touristes qui fréquentent notre commune. Comme vous le savez les multiples dossiers en cours nous accaparent amplement et nous nous réjouissons lorsqu'ils se terminent et aboutissent enfin comme c'est le cas de la rénovation de la cantine et de la réfection complète des toilettes publiques.

Nous nous réjouissons également lorsque le Conseil départemental entend nos sollicitations et améliore la sécurité routière et piétonnière, avenue Claude Monet par exemple. Mais nous restons inquiets et démunis face aux poids lourds toujours plus nombreux traversant notre village alors qu'un arrêté commun des communes de La Roche Guyon et Vétheuil pris en 1991 en interdit la traversée.

Mais c'est aussi vers l'embellissement de la place de la mairie que se porte notre attention car nous savons combien ces travaux génèrent de désagrément pour tous, que le résultat final devrait cependant compenser.

2024 devra voir le début des travaux importants consacrés à l'église alors qu'une consultation est en cours pour sélectionner les entreprises qui interviendront sur cet édifice majestueux qui fait la renommée de la commune. Mais notre vigilance reste complète pour tout ce qui concerne notre patrimoine naturel et en particulier nos sites classés Natura 2000 et Réserve Naturelle Nationale.

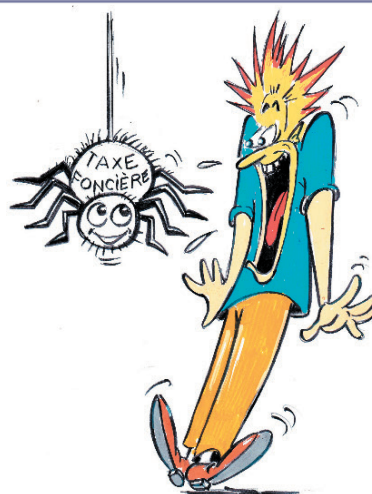
Et je ne considère pas que la récente décoration qui m'a été décernée au titre de la préservation de la biodiversité est une reconnaissance de mérites passés mais plus un encouragement ou une injonction à poursuivre dans cette voie en œuvrant encore d'avantage pour la protection de notre environnement.

Dominique Herpin-Poulenat
Chevalier de la Légion d'honneur

Augmentation de la taxe foncière

Vous avez reçu votre taxe foncière et vous avez constaté une augmentation importante du montant de votre impôt. Comme 80% des communes, le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter son taux, cependant la hausse que vous constatez est due pour la plus grande partie à l'augmentation des bases, décidée, elle par le gouvernement et le Parlement. Il faut rappeler en effet, que le niveau de la taxe foncière dépend de deux facteurs : les taux, qui sont décidés par les conseils municipaux (et les intercommunalités), et les bases fiscales, qui sont fixées par la loi, et indexées sur l'inflation. Le taux d'inflation très élevé, cette année, a conduit le Parlement à augmenter les bases de 7,1 %.

Cependant l'augmentation du taux des taxes GEMAPI et d'enlèvement des ordures ménagères concourt à majorer encore votre impôt, et la hausse de la taxe foncière varie alors de 9 à 10% entre 2022 et 2023.



Actualisation des aléas de mouvements de terrain

Dès 1987, le Préfet du Val d'Oise a pris un arrêté délimitant plusieurs périmètres de risques liés à la présence d'anciennes carrières souterraines.

Puis après plusieurs éboulements de falaises dans les années 2001, l'Etat a fait réaliser des études sur les risques liés aux instabilités de falaises et de boves permettant ainsi

- de cartographier ces différents aléas,
- d'évaluer les éléments de prévention à mettre en œuvre,
- d'analyser l'impact sur l'environnement des « parades » préconisées.

En décembre 2009, le Préfet a prescrit l'élaboration d'un PPRN-MT (Plan de prévention des risques naturels mouvements de terrain) concernant les trois communes de Vétheuil, Haute-Isle et La Roche Guyon.

En 2022-2023, la démarche a été reprise pour finaliser et approuver ce plan de prévention. Dans le même temps, le niveau des aléas, modéré, fort, très fort, a été mis à jour.

Pour notre commune, l'actualisation ne concerne que les sites visités, les autres conservent le même niveau d'aléa :

1. Le piton rocheux aux lieux-dits « les Sureaux-les Rivières » - niveaux modérés à forts confirmés
2. Haut du chemin de Chérence (grotte des Mamzelles) niveaux faibles à fort, confirmés

Pour plus de détails, merci de consulter le site de la commune : <https://mairie-vetheuil.fr/services-et-demarches/urbanisme/gestion-des-risques>



Environnement

Vétheuil n'est pas seulement un village de caractère, c'est aussi, grâce à ses coteaux donnant sur la Seine, un site emblématique de l'Île-de-France pour sa richesse écologique et son caractère pittoresque. En effet, s'étendant sur plus de 250 ha, de Vétheuil jusqu'à Bennecourt, le site des Coteaux de la Seine bénéficie de nombreuses protections nationales et européenne

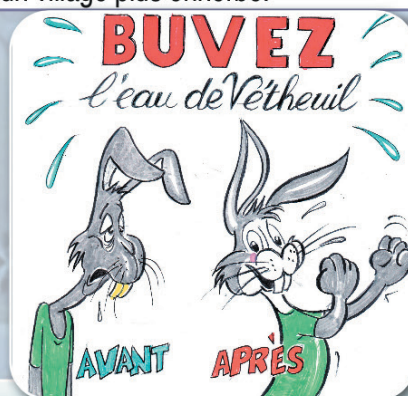
- Classement du site au titre des monuments naturels depuis 1990
- Inscription dans le réseau européen Natura 2000 depuis 1999
- Classement en réserve naturelle nationale (RNN) depuis 2009. C'est aussi bien sa faune (insectes, oiseaux, chiroptères) que sa flore (pelouses calcaires, orchidées, astragale...) que nous devons préserver et protéger. Le PNR (Parc Naturel Régional du Vexin français) en tant que gestionnaire de ce site avec sa conservatrice de la Réserve et son animatrice Natura 2000 s'y emploie chaque jour et met en place différentes actions de restauration et d'entretien, qui sont menées en complète concertation avec la commune :
- Mise en place de contrat Natura 2000
- Restauration de pelouses calcicoles
- Restauration de mares
- Suivis naturalistes
- Suivi des pitons crayeux en partenariat avec la RNN.

Nous comptons sur vous en tant que promeneurs, pour participer à cette préservation en respectant le site, en signalant, à la commune ou au PNR, des situations anormales: feux, campings, circulation de véhicules à moteur, dépôt de déchets...

Histoire d'eau

Sur la fiche d'analyse accompagnant votre dernière facture d'eau, vous constaterez, à la rubrique pesticides et métabolites, que nous sommes bien en dessous du seuil réglementaire, fixé à 0.5 microgramme par litre. Cette performance de 0.007 microgramme, nous la devons en partie à notre engagement sans faille depuis 2008 pour un village zéro pesticide.

Nous vous assurons de la poursuite de cet engagement, tant humain que financier, mis en œuvre par le renouvellement et l'adaptation du matériel, la formation du personnel et l'entretien des espaces verts pour obtenir un village plus enherbé.



La vie du village

En France, nous constatons qu'un grand nombre d'incivilités intentionnelles ont lieu dans l'espace public. Les causes sont liées à l'évolution de la société elle-même, qui est souvent marquée par un recul de la citoyenneté, la perte des valeurs morales, le refus de respecter l'ordre établi, le racisme, le mépris... À Vétheuil également, nous voyons monter de façon régulière des actes d'incivilités sur notre espace public (dépôts sauvages d'ordures, poubelles sorties hors des horaires de ramassage, déjections canines, détritres sur la voie publique, stationnement gênant, pollutions sonores, vols ou casses de mobilier urbain, tags en tous genres...)

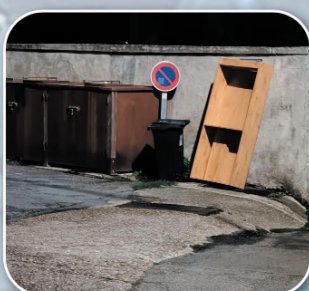
Tous ces actes d'incivilités, souvent le fait d'une minorité, qui impactent les habitants dans leur quotidien, ont pour conséquence un coût financier non négligeable sur le budget de la commune (nettoyer ou racheter le ou les biens endommagés) et, bien sûr, de changer négativement le rapport entre les individus pour diminuer la confiance dans le vivre ensemble... Restons tous vigilants en luttant contre les incivilités pour la préservation de notre si bel environnement.



Tag



Cérémonie du 11 Novembre



Dépôt illicite d'encombrants

La lettre natura 2000

Une lettre d'information des sites Natura 2000 gérés par le PNR paraît régulièrement.

Jusqu'à aujourd'hui, ce journal est distribué dans vos boîtes à lettres et disponible en numérique sur le site du PNR comme sur celui de la commune.

Le numéro 11 paraîtra fin 2023, il sera pour la dernière fois disponible en version papier et distribué dans vos boîtes. Le numéro suivant ne sera accessible qu'en version numérique sur les sites du PNR et de la commune.

Cependant les personnes qui souhaiteraient continuer à le recevoir sur papier sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie (mail ou téléphone).

Travaux Place de la Mairie

Comme vous pouvez le constater les travaux avancent dans les délais prévus même si le temps pluvieux les a ralentis de quelques jours. Le temps paraît long, surtout à cause du stationnement qui nous manque mais il y a des temps de séchage à respecter pour le béton, les joints des pavés et il y a des finitions à terminer.

Si la météo le permet, les derniers bétons et pavés devraient être posés dans ces prochains jours, les végétaux plantés et le mobilier posé en décembre.

La réfection des départementales, assurée par le Département, se fera plus tard pendant les vacances scolaires et en deux fois une semaine : vacances de février puis vacances de printemps, deux périodes qui seront probablement compliquées car la circulation sera totalement coupée.



Vétheuil

Mairie de Vétheuil, 5 Place de la Mairie

☎ 01 34 78 13 18

✉ mairiedevetheuil@orange.fr

Retrouvez toutes les informations de la mairie
sur www.mairie-vetheuil.fr



Scannez le QRcode

Madame le Maire de Vétheuil mise à l'honneur

Le 14 octobre dernier, lors d'une cérémonie privée, Marc Giroud, Maire de Vallangoujard et ancien président du PNR, a remis à Madame le Maire les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur.

Cette distinction lui a été décernée, par décret du 13 juillet 2023 du Président de la République, sur proposition du Ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires au titre de ses actions pour la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité.

L'an dernier, c'est la ministre de la Culture qui l'avait distinguée en la nommant Chevalier des Arts et Lettres.

Toutounet

En ce début du mois d'octobre, la commune a installé une dizaine de potelets munis de sacs pour ramasser les déjections canines.

Voici leurs emplacements :

- Place Jean Moulin
- En bas de la rue de Seine
- Parking rue Soignée
- Rue Pierre à Poisson
- En haut de la Sente Colette
- Local poubelles de la MARPA
- Arrêt de bus du bon coin
- Stade, côté chemin du Moulin neuf
- Stade, près des courts de tennis
- Sente des Clos, côté rue Montrond



Les sacs sont à prendre lorsque vous sortez vos animaux de compagnies et à jeter dans les poubelles.

Pour rappel, c'est aux propriétaires de ramasser les crottes ; pas aux riverains ni aux agents municipaux. Par ailleurs, les sacs sont gratuits, inutile donc de voler les rouleaux complets, privant ainsi les bonnes volontés d'en disposer.

Calendrier des Manifestations

20 Décembre 2023 – Foyer Rural - Noël des Enfants A la rencontre du Père Noël et Spectacle

13 Janvier 2024 – 17h Mairie - Vœux du Maire au Foyer Rural

3 Février 2024 – Foyer Rural : Loto



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
vexin val de seine
www.vexinvaldeseine.fr



Commune
adhérente
Parc
naturel
régional
du Vexin français

Rédaction

Dominique Herpin-Poulenat
Isabelle Lépicier-Caputo
Christine Gibaud
Dominique Barbier-Cintrat

Laurent Dugas
Olivier Rouché
David Le Glanic
Illustrations
Michel Caputo